

Les services communautaires

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

En partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et le PACT Val d'Oise, la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise a lancé une Opération Programmée d'Amélioration De L'habitat afin d'aider les citoyens aux revenus les plus modestes à engager des travaux de rénovation de leur habitat et lutter contre la précarité énergétique (déperdition de chaleur, etc.).

Le Service du droit des sols

La Communauté de Communes du Haut Val d'Oise détient la compétence de l'instruction des demandes liées à l'occupation et à l'aménagement de l'espace sur son territoire.

Votre dossier d'urbanisme est à retourner au service concerné de votre mairie qui se chargera de le transmettre à leurs homologues de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise.

Maison de la Justice et du Droit

La mission de la Maison Intercommunale de la Justice et du Droit est de garantir aux résidents du territoire un lieu d'accès à la justice et au Droit.

C'est une structure de proximité qui permet de répondre aux problèmes de la petite délinquance et d'aider au règlement de litiges de moindre importance.

Le développement économique

Le service Développement Economique a pour compétence de maintenir et favoriser le tissu économique et industriel du territoire. Ses mots d'ordre sont accompagnement et anticipation.

Bourse aux locaux vacants (commerces et bureaux)

Vous êtes à la recherche d'un local pour votre commerce?

Cet outil vous permet de sélectionner, en fonction de différents critères, le local le plus adapté à votre recherche. Le Manager de Ville de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise, en charge du Commerce sur le territoire est à votre disposition pour un suivi personnalisé.

[Pour consulter la bourse aux locaux, cliquez ici.](#)

Le service de détagage

La Communauté de Communes du Haut Val d'Oise a parmi ses compétences celle de la gestion de l'environnement et du cadre de vie.

La déchetterie

Le ramassage et le traitement des ordures ménagères est assuré par le Syndicat Tri-Or.

La Communauté de Communes du Haut Val d'Oise fait partie de ce syndicat en lieu et place de ses communes membres.

Le tri sélectif est un élément clé de la préservation de l'environnement, d'autant plus que notre territoire est entouré de trois forêts et de nombreux champs.

[Site internet du syndicat Tri-Or](#)

La Fourrière animale du Val d'Oise

Le Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise existe depuis 2005. Sa création répondait à une obligation légale définie par le Code Rural.

Le Conservatoire à rayonnement Communal

Situé à Persan, le conservatoire est un établissement artistique contrôlé par l'Etat dont la mission principale est l'enseignement de la musique.

D'intérêt communautaire, le CRC reçoit une participation annuelle à son fonctionnement de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise de 70 000 €.

Le cinéma Le Palace

Avec un statut communal mais considéré comme étant d'intérêt communautaire, le cinéma Beaumont - Palace est subventionné à hauteur de 30 000 € chaque année par la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise.

<https://beaumontpalace.fr/>

Le Centre aquatique

Situé à Beaumont-sur-Oise, le Centre aquatique a pour équipement :

3 bassins, 1 pataugeoire

1 espace détente avec : hammam, sauna et bain à remous

Des activités sont proposées (leçons de natation, aquagym, aquabiking, crossnat, bébénageurs...)

[Pour tout savoir cliquez ici](#)

AEHVO

L'Association des Entreprises du Haut Val d'Oise

Créée en 2003, l'Association des Entreprises du Haut Val-d'Oise s'est fixée comme objectif de faciliter les contacts entre les dirigeants et de promouvoir leurs entreprises au sein du territoire.